

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de français LMD**



**Mémoire pour l'obtention d'un Master en Sciences du langage**

**Thème :**

**L'emploi des figures de style dans les éditoriaux de la Presse Francophone-  
Algérienne cas de la chronique « Pousse Avec Eux » de Hakim Laâlam**

**Elaboré par :**

Mme. NAËR Yamina

**Sous la direction de :**

Mme. SELT Amel

**Membres du jury :**

**Présidente : Mme. ZIOUANI Fatima**

**Examineur : M. GRARI Abdellah**

**Directrice de recherche : Mme. SELT Amel**

**Année universitaire 2016-2017**

## ***Dédicaces***

*À toi Khalida*

*À toi Si Laârbî*

*Que je ne vous remercierai jamais assez pour votre épaulement et votre soutien.*

*À toute ma famille.*

*À tous mes proches et amis(es).*

## **Remerciements**

*Je remercie Dieu pour tout.*

*Je serai éternellement reconnaissante envers Mme. SELT Amel , qui m'a véritablement soutenu. Sans elle ce mémoire n'aurait pas pu avoir lieu.*

*Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury, M. GRARI Abdellah et Mme. ZIOUANI Fatima, qui ont accepté de lire et d'évaluer mon travail.*

*Un remerciement spécial pour M. KHENCHA Tayeb chef de département pour sa pleine disponibilité et son précieux appui.*

*Je remercie très sincèrement l'ensemble des enseignants du département de français de l'université Amar Telidji de Laghouat, pour les connaissances et le savoir qu'ils m'ont inculqué tout au long de mon cursus universitaire.*

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	6
--------------------	---

## PARTIE I

### CADRE THEORIQUE

#### CHAPITRE 1

#### LA RHETORIQUE ET LES FIGURES DE STYLE

1. La rhétorique.....	11
1.1. La progression de la rhétorique .....	14
1.1.1. La rhétorique classique .....	14
1.1.2. La rhétorique restreinte .....	15
1.1.3. La Nouvelle Rhétorique de Chaïm Perelman.....	15
1.2. Les genres de la Rhétorique .....	17
1.2.1. Le genre judiciaire .....	17
1.2.2. Le genre Délibératif .....	18
1.2.3. Le genre épideictique (ou démonstratif).....	18
2. Les figures de style.....	19
2.1. L'emploi des figures de style .....	21
2.2. Pluralisme des acceptations .....	22
2.3. Figures de style et signe linguistique.....	23
2.4. La classification des figures de style.....	24
2.4.1. Les figures de sens.....	24
2.4.2. Les figures de mot .....	26
2.4.3. Les figures de pensée .....	27
2.4.4. Les figures de construction.....	28

## CHAPITRE 2

### L'ARGUMENTATION

1. L'argumentation.....	31
2. Les théories de l'argumentation à travers l'histoire .....	33
2.1. L'argumentation et la rhétorique d'Aristote .....	33
2.2. L'argumentation d'Oswald DUCROT et J-C ANSCOMBRE.....	34
2.3. La théorie de l'argumentation de J-M ADAM.....	35
2.3.1. Rhétorique et argumentation selon Jean-Michel ADAM .....	35
2.4. L'argumentation chez Ruth Amossy.....	36
3. De la rhétorique à l'argumentativité des figures.....	38
4. Analyse des figures de style.....	40
5. L'argumentativité des figures de style .....	42
5.1. Les modalités de l'argumentativité des figures de style .....	44
5.2. Les caractéristiques de l'argumentation figurale.....	46
6. Analyse des figures de style.....	47

## PARTIE II

### CADRE PRATIQUE

1. Introduction.....	51
2. Présentation du corpus .....	52
3. Analyse du corpus .....	54
4. Interprétation des résultats.....	65
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>67</b>



## INTRODUCTION

Actuellement, la presse algérienne joue un rôle important dans notre vie quotidienne étant une source qui fournit plus ou moins des informations fiables et crédibles, considérée comme un miroir reflétant le vécu de la société algérienne.

L'objectif de chaque journaliste est bien la transmission de l'information et de faire passer le message le plus convenablement possible, tout en restant proche et fidèle à son lectorat. Sa ligne éditorialiste reflète son choix et son engagement dans la presse d'opinion, vue la délicatesse de sa mission, il use souvent de formes langagières particulières et d'implicite, y compris la rhétorique.

Globalement, le journaliste s'implique dans les événements et la façon de les transmettre tout en sachant qu'il ne peut pas s'engager sans passion, sans don de soi, sans parti-pris, n'étant ni neutre, ni anonyme, ni indifférent mais, engagé par ses propos dans la vie politique et sociale de sa société.

Les médias ont un pouvoir d'influence, rappelle Patrick Charaudeau, d'abord parce qu'ils sont « affaire de langage, et le langage n'est pas transparent au monde, il présente sa propre opacité à travers laquelle se construit une vision, un sens particulier du monde » (Charaudeau, 1997 : 9)

De ce cadre, la chronique figure parmi les articles journalistiques marqués par la multiplicité stylistique, vue la variation des sujets qu'elle traite et le style de son rédacteur, aussi l'entrelacement des différents domaines (politique, économique, artistique ...). Une chronique est conçue à transmettre des informations et des commentaires d'un certain ordre.

Pour un chroniqueur le choix des mots est une tâche qui n'est pas facile, en outre il a besoin d'être créatif tout en restant clair et compréhensible, alors, il opte souvent à utiliser les figures de rhétorique pas seulement pour embellir ses écrits mais aussi pour faire passer des messages.

La problématique sur laquelle se fonde ce travail est la suivante : Quel est le rôle des figures de style dans les éditoriaux de la presse francophone-algérienne cas de la

chronique « Pousse avec eux » ?

L'hypothèse que nous essayerons de vérifier s'explique comme suit :

Un chroniqueur use des figures de style souvent comme une stratégie argumentative en bénéficiant de leur fonction argumentative, plus que celle esthétique pour aboutir à ses objectifs tout en s'assurant que l'énoncé final demeure compréhensible pour toute tranche de lectorat au pire la majorité.

Où découlent les questions suivantes :

Comment les figures de style servent-elles comme moyen d'argumentation ? Et comment s'inscrivent-elles dans le cadre de la chronique « Pousse avec eux » ?

Notre travail se compose de deux parties, la première partie cadre théorique et la deuxième partie cadre pratique.

La première partie contiendra deux chapitres principaux: le premier consacré à la rhétorique et aux figures de style. Le deuxième consacré à l'argumentation et ses théories.

La deuxième partie sera consacrée à l'analyse de corpus.

# **PARTIE I**

## **CADRE THEORIQUE**

Un discours n'est pas seulement désigné pour personnaliser et rapprocher le palpable, en effet un discours signifie beaucoup plus, il porte en plus de son orientation dialogique, une charge argumentative lui permettant d'infléchir le point de vue de son destinataire afin de rejoindre sa cause.

Pour arriver à ceci un interlocuteur a besoin d'utiliser des stratégies renforçant ses dires et ses énoncés en leur donnant cette capacité de persuasion.

Comment peut-il le réaliser et quelles sont ces stratégies ? Est une question qui date à une ancienne époque celle de la rhétorique d'Aristote et qui continue d'animer les esprits de rhétoriciens et de linguistes dans le cadre de l'argumentation.

Entre la notion de « rhétorique » et d'« argumentation » existe un rapport délicat, une relation d'une certaine complexité, tantôt de convergence (est considéré comme rhétorique un discours argumentatif à finalité persuasive), tantôt de différenciation (un discours est vu comme rhétorique, sans s'avérer pour autant argumentatif), tantôt d'inclusion (l'argumentativité n'est alors qu'une des dimensions d'un discours rhétorique).

Cette partie sera consacrée à la définition des deux notions « rhétorique » et « argumentation » puis à l'analyse des points où la rhétoricité et l'argumentativité interfèrent constamment : celui des figures de style.

## **CHAPITRE 1**

# **LA RHETORIQUE ET LES FIGURES DE STYLE**

# 1. La rhétorique

A partir du grec ῥητορικὴ (τέχνη) [rhêtorikê (technê)] de « rhetôr » « orateur », la rhétorique signifie littéralement l'art de l'éloquence ou la technique du bien parler. Elle est l'art de se servir du langage de façon efficace et persuasive.

La rhétorique est « l'art de persuader par le discours, l'ensemble des procédés et des techniques réglant l'art de s'exprimer » (Petit Larousse illustré)

La rhétorique s'exerce dans tous les domaines où il est question de prendre une décision ou de défendre une opinion en tentant d'influencer un auditoire.

Depuis le début du XXème siècle, l'intérêt pour la rhétorique n'a fait qu'augmenter. Cela est dû au développement des moyens de communication, du marketing et du besoin de persuader qui domine plusieurs secteurs de notre société. Que ce soit dans la presse, dans les discours politiques ou religieux, jamais le discours persuasif n'a été aussi exploité. Cette conscientisation nous ramène à l'Antiquité pour comprendre les concepts qui entourent la rhétorique.

Les Grecs situent la naissance de la rhétorique au Ve siècle av. J-C. Elle est selon R. Amossy (2006: 08) «une discipline séculaire dont l'invention est attribuée au sicilien Corax dès le Ve siècle avant Jésus Christ».

Remontant à ses origine la rhétorique a vu le jour dans un contexte judiciaire répondant à des besoins de trouver un moyen pour mener des plaidoyers, convaincre les jurys et réfuter une thèse adverse en justice. En effet les tyrans qui régnaient sur la Sicile avaient exproprié un certain nombre de propriétaires au cours de leur règne. Lorsque les tyrans furent chassés, ces propriétaires eurent à faire valoir leurs droits face à des tribunaux populaires.

C'est alors qu'un élève du philosophe Empédocle nommé Corax mit au point une **technique** destinée à venir en aide aux justiciables. Il en publia les principes, accompagnés d'exemples concrets, dans un traité d'**art oratoire**.

Cette origine met en lumière deux aspects caractéristiques de la rhétorique: la rhétorique vise à **défendre des intérêts**. Pour ce faire, elle s'efforce de persuader un auditoire.

En guise d'un moyen pacifique afin de régler les conflits, suppléer les pratiques agonales et instaurer un climat favorable d'échange et de communication, l'apparition de la rhétorique est venue résoudre les antagonismes où la parole est nécessaire voir indispensable pour arriver à un consensus.

L'homme, a l'exclusivité de posséder l'aptitude à la parole et la rendre efficace, en plusieurs situations: que ce soit devant un grand auditoire ou un petit, défini ou pas, composite ou homogène, le discours a toujours le même but, celui d'avoir un impact sur ses auditeurs.

Au fil des années, cette discipline a reçu une connotation péjorative puisque dans la Grèce antique, il y avait des hommes éloquents qui se souciaient de bien parler, ils ne s'attachaient pas cependant à la vérité pour persuader le public, mais seulement à tout ce qu'ils pouvaient faire avec leur discours pour le rendre plus convaincant.

En général, évoquer la rhétorique, c'était l'associer à une utilisation exagérée des figures du langage et à la fausseté de la manipulation, ce qui menait le locuteur à penser à une argumentation peu naturelle. Toutefois, la rhétorique de nos jours a repris son sens premier, le même que chez Aristote: «la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader».

On peut dire que la rhétorique est à la fois 'art' et 'science', elle s'intéresse à l'emploi du langage dans le discours, autrement dit, c'est une technique de discours vu qu'elle recouvre l'ensemble de règles, de procédés qui constituent l'art de l'éloquence. La rhétorique se manifeste sous l'aspect d'une technique discursive en visant la persuasion d'un auditoire, et en agissant sur les esprits rationnellement ou pas, afin que le destinataire soit convaincu. Elle a pour but aussi de délibérer.

L'objectif de tout discours destiné à un auditoire défini est de parvenir à le persuader et le convaincre à adhérer son point de vue. Pour y parvenir l'interlocuteur doit être doté d'une habilité à manœuvrer les vertus qu'offre la langue et à faire un usage stratégique de ses jeux rhétoriques. C'est pourquoi, l'art de l'éloquence doit être la propriété indispensable à tout homme voulant passer un message et laisser une trace.

La rhétorique constitue une technique applicable à tous les domaines où s'impose le besoin de persuader et d'émouvoir un destinataire. Paulhan intervient pour dire « *il semble qu'il ait rhétorique partout où les mots prennent le pas sur la pensée, se mettent en évidence, appellent l'attention sur leurs ordre et leur composition, ainsi parle-t-on des belles phrases et des raisonnements sonores par lesquels un écrivain, un orateur cherche à séduire son public, du beau vers, ce moule tout fait où le poète s'efforce de couler sa pensée* » (Fleurs Tarbes, 1914, p.206).

## 1.1. La progression de la rhétorique

On peut distinguer trois périodes principales du cheminement de la rhétorique : la période fondatrice dite rhétorique classique, suivie par la période de décadence de la théorie argumentative au sein de la rhétorique et enfin la période du renouveau avec l'émergence de ce que l'on appelle la Nouvelle Rhétorique de Ch.Perelman.

### 1.1.1. La rhétorique classique

La rhétorique classique comme art de bien parler comporte cinq parties. **L'invention** qui précède toute tentative de persuasion, en élaboration du discours, elle consiste à employer des arguments adéquats à la situation de communication. **La disposition** comme l'art d'ordonner les arguments. **L'élocution**, qui est l'usage effectif que fait l'orateur de ses propos, c'est à dire la mise en discours des arguments, avant de passer à la quatrième partie **action**, l'art de s'adresser à l'auditoire. Et enfin **La mémoire** source de l'improvisation.

D'un autre côté, les trois notions fondamentales de la rhétorique sont : le logos, l'éthos et le pathos. Le logos désigne le discours, la parole ou encore les énoncés par lesquels l'orateur s'adresse à son auditoire. L'ethos qui occupe aussi une place prépondérante dans l'argumentation, renvoie à l'image que donne l'orateur de lui-même. Selon R. Koren et R. Amossy (2002:46), c'est une notion très importante pour persuader, car «la conviction vient de la confiance que l'auditoire est amené à accorder à l'orateur au vu des qualités personnelles qui émanent de son discours». R. Amossy (2006:10) ajoute qu'«on se laisse plus facilement persuader par un homme dont la probité est connue, que par une personne d'une honnêteté douteuse».

De plus, pour mener à bien son projet de convaincre, l'orateur se sert du pathos qui « correspond aux procédés rhétoriques visant à susciter les passions de l'auditoire, pitié, indignation, colère, haine ...»(R.Koren et R. Amossy, 2002:46).

### **1.1.2. La rhétorique restreinte**

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus question de persuader mais de bien parler et d'écrire. De la rhétorique classique on n'en a gardé que l'élocution. La mémoire et l'action étant supprimées, l'invention et la disposition les remplacent, sous le prisme de la logique. C'est seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle que les études se centrent sur le style et l'élégance littéraire. Selon J-J Robrieux.

Mais au XIX<sup>e</sup>, la rhétorique se trouve réduite à l'étude des figures de style comme la métonymie et la métaphore notamment dans le sillage des travaux de C-CH. Dumarsais et de P. Fontanier «c'est alors le règne du figural qui atteint son sommet», selon R. Amossy (2006:11).

### **1.1.3. La Nouvelle Rhétorique de Chaïm Perelman**

C'est à l'école anglo-saxonne que Ch. Perelman inaugure avec sa Nouvelle Rhétorique le renouveau des théories de l'argumentation. Dans la Traite de l'Argumentation écrite en collaboration avec L. Olbracht -Tyteca, Perelman présente les fondements de ce qu'il appelle La Nouvelle Rhétorique. Il préférera.

La néo-rhétorique tente de renouer avec la rhétorique classique et de la réhabiliter en redonnant au discours sa dimension persuasive ainsi que son aspect convaincant.

S'opère alors le retour à la conception de celle-ci comme art de convaincre. C'est alors que C. Perelman envisage l'argumentation dans une atmosphère d'échange dynamique ou l'orateur tente d'avoir le prisme sur son auditoire grâce à des stratégies discursives.

La Nouvelle Rhétorique veut se situer d'emblée dans une perspective communicationnelle qui privilégie la notion d'échange», écrivent R. Koren et R. Amossy (2002:162). L'interaction est donc l'un des concepts clefs de La Nouvelle Rhétorique. Le débat de l'entre-deux-tour de l'élection présidentielle est donc doublement représentatif de nouvelle rhétorique. D'une part, parce que sa nature politique en fait le lieu privilégié de l'argumentation et de la stratégie, composantes indispensables que Ch. Perelman a ressuscitées, d'autre part, parce qu'en tant qu'interaction, il est régi par ce dynamisme qui doit animer toute sorte d'échange et sur lequel insistent aussi bien les néo-

rhétoriciens (Perelman) que les praxématiciens.

L'œuvre de Ch. Perelman est devenue une référence dans le champ de l'analyse du discours, puisqu'elle donne une grande importance aux éléments phares de la discipline tels que l'auditoire et l'échange. Les analystes du discours y voient une source inépuisable.

A la suite des travaux de Perelman, les théories de l'argumentation foisonnent. C'est donc dans le sillage de La Nouvelle Rhétorique que s'est épanouit l'argumentation au sens moderne du terme, comme tentative de convaincre un auditoire.

## 1.2. Les genres de la Rhétorique

On a à la base pour objet, les discours à prononcer en public, or dans la Grèce antique il y avait 3 types de lieu où l'on prononce des discours : au tribunal, à l'assemblée délibérative, ou encore lors des commémorations (célébration d'une personne, etc). Cela a donné naissance à trois genres rhétoriques :

- Le genre judiciaire
- Le genre délibératif
- Le genre épideictique

### 1.2.1. Le genre judiciaire

On parle de « **Genre judiciaire** » quand il s'agit d'accuser ou de défendre quelqu'un, et ce quelqu'un pouvant être soi-même parfois. Les valeurs dominantes ici s'articulent autour du « vrai et du faux », du « juste ou injuste ». Sur le plan temporel la judiciaire se tourne majoritairement vers le passé. On juge des faits accomplis.

**Exemple :** Dans *J'accuse* De Zola :

- Article de journal présenté comme une lettre adressée au président de la république de l'époque Félix Faure lors de l'affaire Dreyfus.
- Le titre inscrit d'emblée le texte dans « le genre judiciaire ».
- L'accusé est l'état-major de l'armée française et le plaignant est le Capitaine Dreyfus.
- On retrouve un vocabulaire judiciaire.
- On a recours à la preuve pathétique très visible ici, il s'agit d'émouvoir le lecteur avec plusieurs points de vue.

### 1.2.2. Le genre Délibératif

Défini dès l'Antiquité par Aristote, il s'oppose aux discours épideictique dont fait l'éloge ou le blâme et judiciaire dont accuse ou défend. Il s'agit de persuader ou dissuader quelqu'un (ou soi-même) de faire quelque chose. On note quelques caractéristiques principales :

- la valeur dominante s'organise autour de « l'utile et inutile ».
- Le temps dominant est le futur qui répond à « que faire dans l'avenir » ?

**Exemple** : *Andromaque* de Racine

- Ici on a un dilemme sentimental : Andromaque est seul et s'interroge sur ses décisions c'est-à-dire parler ou se taire».
- La tirade est orientée vers « l'avenir » car on a employé le futur voir « quel fruit me reviendra ».
- On a employé aussi du conditionnel présent « vous offenseriez vous », de l'impératif présent « retirons nous, sortons ».

### 1.2.3. Le genre épideictique (ou démonstratif)

On appelle le genre épideictique un discours dont la fonction est louer (mérite ou qualité), blâmer (défaut ou vice) quelqu'un ou de quelque chose , ou plus généralement qu'on instruit. On utilise ce genre quand on loue ou blâme; et c'est qu'au travers de cette louange ou ce blâme, on instruit des choses de la vie. En Grec, on appelle ça « **Faire son numéro** ». Les valeurs dominantes sont « bon/mauvais » ou « beau/laid » on note un jugement de valeur « positif ou négatif ». Les qualités physiques ou morales » en jeu. Les marquages de temporalités renvoient à la fois au passé, présent et futur : car on peut louer quelqu'un pour ce qu'il est ce qu'il a été ou ce qu'il sera.

L'éloge peut être hypocrite et le blâme plus rarement.

**Exemple** : *Le corbeau et le renard*, de La Fontaine

## 2. Les figures de style

Du latin (*figura*), une figure est un procédé d'expression qui s'écarte de l'usage ordinaire de la langue et donne une expressivité particulière au propos. On parle également de figure de rhétorique ou de figure du discours. Si certains auteurs établissent des distinctions dans la portée des deux expressions, l'usage courant en fait des synonymes.

De leur définition : « En rhétorique, les figures sont les divers aspects que peuvent revêtir dans le discours les différentes expressions de la pensée (...). Une langue utilise un nombre relativement réduit de figures, mais construit en les combinant, un nombre infini, ou du moins indéfini, de signes». Dictionnaire des sciences du langage, Edition Larousse, 2007.

C'est d'abord une manière de s'exprimer. Une figure modifie le langage ordinaire pour le rendre plus expressif. En l'occurrence la présence des figures de style dans un texte s'avère nécessaire, qu'il soit narratif, descriptif ou argumentatif : «Elles l'enrichissent, parfois en créant des images, en atténuant ou au contraire en amplifiant dans le discours le sens de certains mots de la langue qui s'écarte alors de l'usage le plus courant. Elles sont aussi parfois produites par une modification de l'ordre des mots de la phrase, visant à produire des effets particuliers comme certaines figures de rhétorique». Il existe des figures d'analogie, d'animation, de substitution, de pensée, d'opposition, de construction, de sonorités, d'instance et d'atténuation.

Les figures de rhétorique sont les transformations de la pensée et de l'expression qui permettent de donner plus de force et de valeur au discours, la figure comme la conçoit Quintilien, est la forme donnée à l'expression d'une pensée, il propose de la comprendre comme un changement raisonné du sens du langage par rapport à la manière ordinaire et simple de s'exprimer, la figure de style constitue un écart d'expression, de tournure du langage pour éloigner une expression simple; la manière ou le procédé qui permet de rendre un discours plus convainquant et évocateur, et l'expression plus vive d'une pensée ou d'un sentiment .

Généralement, les figures de style ont pour objectif de séduire, d'impressionner et de transmettre une vision, une pensée ou un sentiment.

On distingue quatre catégories: les figures de mot, de pensée, de sens et de construction; rencontrer aussi bien dans la langue, fréquemment dans la presse, la publicité, les écrits littéraires...etc.

Le rôle des figures de style n'est pas limité à l'ornement. Ce sont des armes de persuasions comme le dit Bernard Lamy : « Les figures sont comme les armes de l'âme ». Les figures peuvent être attachées à trois types de preuves.

- **La preuve logique** : par exemple la « comparaison ou métaphore » qui peuvent présenter une idée sous signe d'une autre plus frappante.
- **La preuve éthique** : concerne le locuteur et l'image qu'il construit de lui-même à travers son discours.
- **La preuve pathétique** : consiste à faire ressentir quelque chose à celui qui écoute le discours. Cela ramène à des figures de répétitions.

## 2.1. L'emploi des figures de style

Les figures de style fournissent un enrichissement du signifié grâce à l'originalité formelle qu'elles présentent : « l'effet de sens ».

Leur force suggestive apparaît dans le cas de la métaphore, exemple : « Ma femme aux cheveux de savane. » André Breton.

Comme elles cherchent à créer un effet de surprise par le raccourci que constitue l'association des contraires dont l'oxymore exemple : « cette obscure clarté qui tombe des étoiles. » HUGO.

Ou produire un effet humoristique voir ironique, comme dans cette figure appelée également attelage, qui associe le plus souvent deux compléments d'objet, l'un de sens concret et l'autre de sens abstrait exemple : « *Rien n'était si beau, si leste, si brillant, si bien ordonné que les deux armées.* » VOLTAIRE.

Selon Littré, les figures de style représentent un effort de pensée et de formation ; elles sont : « certaines formes de langage qui donnent au discours plus de grâce et de vivacité, d'éclat et d'énergie ».

D'autres figures peuvent créer l'émotion du lecteur par l'effet d'insistance produit comme dans l'anaphore exemple : « Paris ! Paris outragée ! Paris brisée ! Paris martyrisée ! Mais Paris libérée ! », De Gaulle.

Ou le jeu sur les sonorités comme dans l'allitération exemple : « Les crachats rouges de la mitraille », Rimbaud

Dans d'autres cas, l'intérêt sera purement esthétique comme dans la reprise juxtaposée de l'anadiplose.

De cette façon, les figures de style ont le même plan que les autres caractéristiques linguistiques comme les procédés de rythme (période poétique, cadence dans la prose), les procédés de la syntaxe (choix de type de coordination ou de subordination), les procédés sémantiques et logiques (syllogisme, tautologie, champs sémantiques etc...) ou les procédés de versification (rime, synérèse, diérèse etc...)

## 2.2. Pluralisme des acceptations

Le mécanisme de formation des figures de style étant délicat à conceptualiser, il existe de nombreuses définitions de la notion.

La linguistique moderne en retient trois :

« Effet de signification produit par une construction particulière de la langue, qui s'écarte de l'usage le plus courant ; les figures de style peuvent modifier le sens des mots, modifier l'ordre des mots de la phrase, etc. »

« Les figures de style sont des procédés d'écriture employés pour frapper l'esprit du lecteur, en créant un effet particulier. »

« La figure est une forme typique de relation non linguistique entre des éléments discursifs. »

Ce pluralisme des définitions conduit à des typologies différentes et variées.

Néanmoins la plupart s'appuient sur trois aspects : l'effet produit et recherché par l'émetteur sur le récepteur en premier lieu (par exemple : la surprise, le rire ou la peur); le procédé mis en œuvre, participant d'un style esthétique (chaque écrivain utilise en effet un « stock figuratif » donné), et enfin la dimension sémantique (l'idée véhiculée). Bacry insiste sur l'importance du contexte, dépendant lui-même du cadre culturel.

### 2.3. Figures de style et signe linguistique

Les transformations des figures de style interviennent sur plusieurs signes linguistiques :

Les figures de style jouent sur :

En **graphème** (les lettres de l'alphabet) comme, les méthodes oulipiennes ou le palindrome.

En **phonème** (accents, sons, syllabes, voyelles et consonnes, groupes vocaliques et consonantiques, pieds versifiés).

Les principales figures sont ici d'ordres poétique et rythmique comme l'allitération et l'assonance (jeu sur les sons), l'homéotéleute, la gradation également.

En **morphème** (les mots, groupes de mots, particules et conjonctions, codes typographiques, ponctuation, étymologie etc...).

En **sème** (la connotation, la polysémie, le lexique, le vocable, l'antonymie, la synonymie, ou la paronymie, les champs sémantiques aussi). C'est le cas des figures les plus connues : métaphore, comparaison, oxymore.

Néanmoins il s'agit ici moins d'un critère de définition, puisqu'on exclut l'effet et l'intention, de façon à les repérer ou à les révéler le niveau du discours où les figures de style interviennent est pris en compte.

## 2.4. La classification des figures de style

Le problème posé est que nombreux sont les linguistes, stylistes et rhétoriciens actuels qui ne manquent pas de s'interroger sur le mode de classement des figures de style. Les uns devisent ces figures en trois catégories, d'autres en quatre...etc. Le classement inspiré des traités classiques ramène toutes les figures à quatre grandes catégories : Les figures de sens, les figures de mots, les figures de pensée, et les figures de construction.

### 2.4.1. Les figures de sens

Les figures de sens sont aussi appelées les *tropes*, ils signifient le détour ou conversion. Dumarsais considère cette appellation vu qu'un mot dans son sens figuré est tourné pour ainsi dire et signifier ce qu'il ne signifie point dans le sens propre. Les tropes sont des procédés de substitution qui permettent le transfert sémantique d'un ou plusieurs termes à un autre terme ; généralement, les figures de sens fonctionnent sur l'analogie qui permet de comprendre dans un mot un objet qui ne le nomme pas. En voici quelques tropes : La comparaison, la métaphore, la synecdoque, la métonymie, l'hyperbole.

- **La métonymie** : Le mot « Métonymie » vient du grec « méta », et de « onoma » qui veut dire nom. Ce qui signifie qu'on emploie d'un nom pour un autre. La métonymie sert à ne pas désigner quelque chose ou quelqu'un par son nom, mais par un autre nom suivant un rapport logique.

Exemple : Boire un « **verre** ». Boire un verre pour boire ce qu'il y a dans ce verre. En effet, on boit le contenu du verre. Le nom non-dit est le contenu du verre, remplacé par le nom « verre ». On désigne le contenu par le contenant.

Elle repose sur un transfert d'ordre logique c'est à dire une association par contiguïté entre le sens propre et le sens figuré.

- **La synecdoque** : Synecdoque vient du grec « sunekdokhê » « compréhension simultanée », elle demeure sous ensemble de la métonymie, et repose sur un rapport d'inclusion entre sens propre et sens figuré.

Une synecdoque est utilisée pour remplacer le nom d'une chose par le nom d'une de ses parties.

Exemple : les « **voiles** » au loin descendent vers Hafleur (Victor Hugo). « Les voiles » pour désigner l'ensemble « des navires ». Le mot « voile » est une partie du mot « navire ».

- **La métaphore** : la « Métaphore » vient du grec « meta » qui veut dire « changement » fondée sur une relation d'analogie. Par la métaphore, on crée une relation d'analogie entre deux référents distincts. L'un étant le comparé, et l'autre le comparant.

Exemple : Victor Hugo *Les Misérables* : **Javert** sérieux était «**un dogue** » ; Lorsqu'il riait, c'était un « **tigre** ».

- Javert (comparé), référent actuel qui existe dans l'univers créé par l'auteur.
- Un dogue et un tigre sont les comparants.

La métaphore donne naissance à ce qu'on appelle « Métaphore filée »

On définit la « métaphore filée » comme étant un procédé qui consiste à développer une métaphore dans un texte en complétant le « comparant » par plusieurs mots qui lui sont apparentés, sans que leur comparé soit exprimé.

Exemple : Ma jeunesse ne fut qu'un « **ténébreux orage** ». (Baudelaire *L'ennemi*)

On note une figure associée de « la métaphore » qui est « la comparaison ». La comparaison sert à rapprocher deux termes afin d'insister sur le fait qu'ils se ressemblent grâce à un mot de comparaison tel que : « comme, semblable à, ainsi, tel »

Exemple : Je suis « **comme** » le pain que tu rompras. (Bonhefoy).

- **L'hyperbole** : vient du grec *hyperbolê*, de *hyper* « au-delà » et *ballein* « jeter ») est une figure de style consistant à exagérer l'expression d'une idée ou d'une réalité afin de la mettre en relief. C'est la principale figure de l'exagération et le support essentiel de l'ironie et de la caricature. L'hyperbole correspond le plus souvent à une exagération qui tend vers l'impossible. C'est un procédé proche de ceux de l'emphase et de l'amplification.

Exemple : « Sa garde est aussi forte que celle du prince devant les trônes se renversent; ses armées sont aussi nombreuses, ses ressources aussi grandes, et ses finances aussi inépuisables » (Montesquieu)

#### 2.4.2. Les figures de mot

Si les tropes touchent aux signifiés, les figures de mots sont tous les procédés qui concernent les signifiants, elles touchent les mots en jouant sur leur lexique et leur sonorité comme l'assonance et l'allitération.

##### **L'assonance :**

« C'est la répétition remarquable d'un même phonème vocalique »<sup>2</sup> ; tel qu'ils illustrent les vers suivants :

J'ai pris et démoli la bastille des rimes<sup>2</sup>

Dodo, l'enfant do, chantez, doux fuseau<sup>2</sup>

Dans ces vers, les sons [i] et [o] sont répétés respectivement.

##### **L'allitération :**

L'allitération « c'est la répétition remarquable, dans un même énoncé, d'une consonne ou de phonèmes consonantiques voisins »<sup>2</sup>

Exemple :

Le poète a saigné le sang qui sort du drame.<sup>2</sup>

L'allitération dans ces extraits est accentuée dans le son [s] qui représente un écho vocalique.

### **2.4.3. Les figures de pensée**

Elles consistent en certains tours de pensée indépendant de l'expression, elles regroupent les figures de l'ironie, du paradoxe et de l'intensité de l'énonciation et de la dialectique ; les figures de pensée, et contrairement aux figures de mots, ne sont pas linguistiquement repérables en tant que procédés définis, comme si une allitération est simplement dégagée sous un simple examen de signifiants (mots), une ironie ne l'est pas parce qu'il n'y a pas de procédés bien définis et précis de repérage, elle dépend des significations possibles que peut représenter le locuteur. On a l'antiphrase, la litote et l'hyperbole, l'ironie, paradoxe et la personnification.

#### **Les figures de pensées qui manipulent les relations logiques**

##### **1) Le cas du paradoxe**

On définit « le paradoxe » comme étant ce qui va contre la doxa c'est-à-dire la logique commune. Le paradoxe instaure un dialogue entre deux voix opposées. On a la voix de « la doxa », et celle de « l'énonciateur » qui formule son paradoxe. C'est un procédé qui consiste à aller à l'encontre de ce qui est communément admis.

Exemple : Nos amis sont toujours là quand ils ont besoin de nous.

la logique commune s'attend à : « Nos amis sont toujours là quand on a besoin d'eux » ; mais l'énonciateur choisit de faire entendre une autre voie que celle de la doxa.

#### **Les figures de pensées qui manipulent la signification d'un énoncé ou les figures du double langage**

##### **2) L'ironie**

Traditionnellement on considère que l'ironie est fondée sur l'antiphrase. On dit le contraire de ce qu'on pense.

Exemple : Quelle belle journée !

- On inverse ici la valeur de vérité et comprendre la phrase au sens contraire.

### 3) La Litote

Litote vient du grec « litotês » qui veut dire « affaiblissement ». Elle est souvent employée avec une phrase négative. Au lieu d'affirmer positivement une chose, on nie la chose contraire. Elle relève d'un art de la feinte car diminue en vue d'amplifier (elle dit le moins pour signifier le plus). La litote n'est pas le contraire de l'hyperbole car elle est aussi une figure d'intensité. Elle est le contraire de l'euphémisme c'est-à-dire une manière acceptable de présenter une réalité difficile ou taboue.

Exemple : Elle n'est pas mécontente de sa nouvelle coiffure (On sous-entend ici qu'elle est contente de sa nouvelle coiffure).

### 4) l'antithèse

Une antithèse consiste à rapprocher, dans le même énoncé deux termes ou deux idées opposées pour mettre en valeur un contraste fort.

Exemple : La Henriade, chant septième : « Triste *amante des morts*, elle *hait les vivants*. »  
VOLTAIRE.

#### 2.4.4. Les figures de construction

Ce sont toutes les figures qui touchent à la syntaxe, à la structure de l'énoncé, c'est-à-dire les rapports responsables de l'organisation et de la distribution des mots dans une phrase. Les figures jouent sur la symétrie (chiasme), et les répétitions et accumulations (anaphore, gradation...). Par exemple l'ellipse, la répétition le parallélisme, l'anaphore et le polyptote.

- **La répétition**

La répétition consiste à reprendre les mêmes termes, sans aucune modification lexicale.

Exemple : La terre était grise, le blé était gris, le ciel était gris (Giono)

–*Répétitions avec symétrie*

- **Le parallélisme**

Le parallélisme renvoie à une construction syntaxique identique qui est employée dans deux propositions, deux phrases, deux vers. On note une reprise d'un même patron syntaxique.

Exemple : Je suis la plaie et le couteau, je suis le soufflet et la joue (Baudelaire).

- **L'anaphore**

L'anaphore vient du grec anaphora qui veut dire « reprise ». On appelle anaphore, la répétition d'un même mot ou d'un ensemble de mots au début de phrases ou de portions de phrases. On a donc une répétition en tête de phrase ou de vers d'un même mot.

Exemple : Jamais je ne céderais, jamais je ne plierais, jamais je ne m'inclinerais.

–Répétitions avec variations

- **Le polyptote**

Il consiste à employer plusieurs formes grammaticales (genres, nombres, personnes, modes, temps) d'un même mot dans une phrase. Il s'agit donc de faire varier un terme unique (si verbe : on varie le mode, le temps, la personne et si c'est un nom : on varie genre /le nombre).

Exemple : Je suis tombé déjà, je puis tomber encore (Hugo).

- **L'antanaclase**

On appelle une antanaclase, la reprise d'un même terme dans deux sens différents.

Exemple : Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. (Pascal, *Pensées*)

**CHAPITRE 2**

**L'ARGUMENTATION**

## 1. L'argumentation

«Après avoir été considérée, de l'Antiquité grecque jusqu'à la fin du Xsiècle, comme un art lié à la rhétorique (bien parler), à la logique (bien penser) et à la dialectique (bien dialoguer), l'argumentation est devenue, au siècle dernier, un objet d'étude en soi».

En Réalité, il y a toujours eu confusion entre la rhétorique, comme art de l'éloquence, et l'argumentation, comme le déploiement d'un raisonnement en vue de convaincre. La différence entre rhétorique et argumentation semble être ambiguë pour certains, tant les deux renvoient aux moyens mobilisés par un locuteur ou un orateur pour faire adhérer l'allocutaire ou l'auditoire à sa thèse. R. Amossy (2006:2) fait remarquer que «le terme de rhétorique est souvent réservé à un art de la séduction, aux vertus manipulatrices, alors que l'argumentation désigne les tentatives raisonnées de convaincre l'auditoire par des arguments valides». Cette conception de la rhétorique rejoint celle de Platon qui en fait un art de persuasion servant à la manipulation, contrairement à Aristote qui lui attribue des valeurs positives, alors que l'argumentation, elle, se rapporterait plus à la logique et au raisonnement. Ces deux notions ont toujours été attachées, jusqu'à la Renaissance qui voit la dialectique détrôner la rhétorique. C'est alors que l'argumentation s'émancipe comme discipline autonome. Communément, l'argumentation désigne un discours oral ou écrit qui vise à convaincre ses auditeurs/ lecteurs, à les exhorter à agir et les faire adhérer à sa cause.

Selon R. Koren et R. Amossy (2002:37), l'émergence de la rhétorique classique pendant l'ère du monopole du rationalisme et sans aucun doute dû au développement de la théorie de l'argumentation. L'interaction avec la présence de l'auditoire pousse l'orateur à trouver des arguments marquant pour convaincre ce dernier, comme le stipuler la rhétorique classique. Selon l'attestation de C.Perleman qui définit l'argumentation comme « des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses comme présente à leur assentiment » (2000 :05)

Si argumenter consiste à modifier les divers représentations qu'on prête à l'interlocuteur il faut le disposer à « recevoir, accorder et adhérer ». en d'autre termes, le locuteur doit amener son partenaire à accepter ce qui lui est proposé non seulement en l'empêchant de tenir un contre discours (c'est dans ce sens qu'il « accepte » ce qui lui est

proposé), mais aussi en lui faisant produire un pro-discours (c'est alors qu'il adhère à ce qui lui est proposé) . L'argumentation dans le discours, Ruth Amossy (2006 : 20)

Pour amener un interlocuteur à approuver une conclusion selon le témoignage légué par la rhétorique classique aux thèses de l'argumentation modernes d'après le cercle de Bakhtine, le locuteur doit chercher des arguments qui refusent toute objection.

Pour Ch.Plantin (1996 :72), «l'argumentation est la confrontation, sur un mode polémique ou coopératif d'un discours et d'un contre discours orientés par une même question. »

De ce fait le locuteur a une représentation discursive toute prête pour celui auquel il s'adresse, tout en l'obligeant à la reconstruire. Il le fait sur la base de l'idée qu'il a de son allocataire, qui lui aussi se fait une idée de celui qui lui parle.

Grize appelle « représentations» les images préalables de l'objet et des partenaires de l'échange verbal que se font le locuteur et l'allocataire : il s'agit des façons de voir qui précèdent la prise de parole en quelques sortes, des « représentations sociales ».

Si la rhétorique classique a pu renaître de ses cendres dans une ère où le monopole était accordé au rationalisme, cela est, sans conteste, dû au développement de la théorie de l'argumentation. En effet, C. Perelman atteste que l'argumentation a lieu dans une interaction avec la présence d'un auditoire que l'orateur s'attèle à convaincre tant bien que mal comme le stipulait la rhétorique classique. Ainsi, il définit l'argumentation comme «des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment»(2000:05).

Argumenter consiste donc à adresser à un interlocuteur des raisons valables, des arguments péremptoires afin de le conduire à approuver une conclusion. Cette conception témoigne de l'héritage légué par la rhétorique classique aux théories de l'argumentation modernes mais aussi de ce patrimoine dialogique transmis par le cercle de M. Bakhtine à la praxématique.

En effet, multiples sont les stratégies déployées par un locuteur pour arriver au bout de son argumentation.

## 2. Les théories de l'argumentation à travers l'histoire

### 2.1. L'argumentation et la rhétorique d'Aristote

Pour Aristote, la rhétorique est «*la faculté de découvrir spéculativement sur toute donnée le persuasif*» (1991 :22), en effet, quel que soit le genre rhétorique (délibératif, judiciaire ou épideictique) l'orateur se définit par son discours ainsi que son caractère et son honnêteté, sa maîtrise de la technique discursive dépend de l'objectif de chacun (défendre, persuader ou s'interroger).

La persuasion, pour lui, est dépendante de trois preuves inhérentes dans un discours : «*les premières consistent dans le caractère de l'orateur ;les secondes ;dans les dispositions ou l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même parce qu'il démontre ou apparait démontrer. On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent confiance plus grandes et plus prompte sur toutes les questions en général, et confiance entière sur celles qui nous comportent point de certitude, et laissent une place au doute* » (1991 : 23).

Le caractère moral de l'orateur : sa relation avec l'auditoire et la manière de réagir de ce dernier sont déterminées par l'honnêteté et la confiance de l'orateur, ce qui constitue la force du discours. Les orateurs doivent inspirer confiance à l'auditeur et ce pour trois valeurs essentielles : la prudence, la vertu et la bienveillance.

La disposition de l'auditeur : Ce sont les passions provoquées par l'orateur sur l'auditoire, comme il souligne «*la persuasion est produite par la disposition des auditeurs, quand le discours les amène à éprouver une passion ; car l'on ne rend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou plaisir, amitié ou haine* » » (1991 : 23).

Le discours lui-même : lors de la démonstration réelle ou apparente de la vérité, par induction (exemple) ou par syllogisme (enthymèmes).

Généralement, l'argumentation d'Aristote consiste en trois sur lesquelles portent les enthymèmes : conseiller et déconseiller, louer et blâmer, accuser et se défendre.

## 2.2. L'argumentation d'Oswald DUCROT et J-C ANSCOMBRE

Ils considèrent que : « (...) raisonnement et argumentation relèvent de deux ordres tout à fait différents, l'ordre de ce qu'on appelle habituellement « logique », et l'ordre de ce que j'appellerai « discours » (...) dans un raisonnement, l'enchaînement des énoncés n'est pas fondé sur les énoncés eux-mêmes, mais sur les propositions véhiculées par eux, sur ce qu'ils disent ou supposent du monde. La situation est tout à fait différente quand il s'agit d'un discours. Là l'enchaînement des énoncés a une origine interne, et est fondé sur la nature même de l'énoncés, ou, si préfère, sur son sens, et non pas sur l'état du monde auquel il renvoie »(1996 : 10), c'est-à-dire que l'instruction relative à la structuration discursive de la phase indique les informations qu'elle prétend donner : le locuteur influence l'auditoire à partir de la structure interne du discours (sens), un énoncé est argumentatif quand le locuteur L1 présente un énoncé E1 dans le but de faire admettre par un locuteur L2 un autre énoncé E2 : E1 est l'argument, E2 est la conclusion.

Exemple : dire à quelqu'un « il fait beau aujourd'hui ! », l'objet assertif du beau temps qui indique à : « il faut que l'on en profite » ou « il ne faut pas rester à la maison » conduit à la conclusion argumentative « accompagnes-moi à faire le shopping ».

La valeur argumentative dépend de la suite sémantique du discours et non pas à l'information qu'il tente de donner. Elle est déterminée par l'utilisation des connecteurs sémantiques (mais, d'ailleurs...etc.) « *Ils analysent les mots du discours et articulent des contenus argumentatifs qui ont le statut de présupposés.* »(1982 :203).

## 2.3. La théorie de l'argumentation de J-M ADAM

« La notion générale de l'argumentation peut être abordée soit au niveau du discours et de l'interaction sociale, soit au niveau de l'organisation pragmatique de la textualité(...), dans cette perspective, nous allons voir que certaines suites de propositions peuvent être marquées comme des suites réinterprétables en terme de relation Argument(s) → Conclusion, ou Donnée(s) → Conclusion. Ces variantes rendent toutes compte d'un même phénomène : un discours argumentatif vise à intervenir sur les opinions d'un interlocuteur(...) »(2007 : 109) : il conjoint l'idée de DUCROT et ANSCOMBRE, le locuteur, par son discours à visée argumentative, oriente l'auditoire à provoquer ou partager une opinion avec lui en rendant acceptable l'énoncé, c'est-à-dire que les Conclusions dépendent des Arguments (Données), ces derniers sont utilisés par le locuteur dans le but de renforcer ou refuser la suite proposée de l'auditoire.

### 2.3.1. Rhétorique et argumentation selon Jean-Michel ADAM

« Argumentation et rhétorique se rejoignent, art de persuader-convaincre par le discours, la rhétorique va bien au-delà de la seule vertu du raisonnement et des fioritures du style, les parties du discours sont réglées pragmatiquement. L'efficacité argumentative ne se définit pas en soi, mais bien dans la recherche d'un ajustement des représentations, des mots arguments employés et la forme même du discours tenu. Ces mots argument sont des indices de représentations du sujet parlant » (2007 : 101), En d'autres termes, l'exercice de l'argumentation va en paire avec les opérations rhétoriques du discours :

Invention : choix des arguments ;

Disposition : leur mise en ordre ;

L'élocution : le ton et le style du locuteur.

## 2.4. L'argumentation chez Ruth Amossy

La conception et la définition de l'argumentation chez R. Amossy est liée à la rhétorique d'Aristote et à la nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman par des liens essentiels, mais non pas exclusifs : l'auteur réfère également à Christian Plantin, Jean-Blaise Grize, O. Ducrot et J.-C. Anscombe, etc.

L'analyse argumentative a pour principe de base une « approche langagière », « communicationnelle », « dialogique », « interactionnelle », « générique », « stylistique » et « textuelle ». R. Amossy propose une entre « la visée et la dimension argumentative des discours ». Il s'agit, dans le premier cas, des discours qui « visent explicitement à agir sur le public » ; « exercer une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion » est le but poursuivi par les textes à « dimension argumentative ».

Il y a enfin argumentation, affirme R. Amossy, « quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fond de positions et de visions antagonistes ou tout simplement divergentes, en tentant de prévaloir ou de se faire admettre. Ainsi, il ne peut y avoir de dimension argumentative des discours en dehors d'une situation où deux options au moins sont envisageables » (p. 26). La situation rhétorique où s'affrontent deux positions adverses n'est cependant pas une condition nécessaire dans l'analyse argumentative ; le débat « peut rester tacite », « ni la question rhétorique ni la ou les réponses antagonistes n'ont besoin d'être expressément formulées ». « Le discours argumentatif, affirme R. Amossy, peut proposer des questions qu'il travaille à dégager et à formuler, mais qu'il se refuse à trancher » (p. 27). Cette déclaration vaut aussi pour l'argumentaire de l'auteur qui ne souhaite pas dépasser les limites du parti-pris épistémologique ni juger les discours analysés en termes éthiques : « La critique idéologique met à jour des préjugés dont elle souligne les effets nocifs. L'analyse de l'argumentation dégage les couches doxiques sur lesquelles se construit l'énoncé sans pour autant avoir à prendre parti sur leur valeur ou leur degré de nocivité » (p. 93 ; voir aussi p. 114, 127, 140, 224, 227).

Il n'y a pas d'argumentation sans contre-argumentation... On peut donc considérer que « la conception des degrés d'argumentativité » évite de dissocier des modes de persuasion qui diffèrent non pas par leur nature, mais par l'ampleur de leur champ d'action et par leur force illocutoire ; chaque auteur, chaque narrateur serait libre de réguler le degré d'argumentativité de ses dires en ses propres termes et en fonction du genre discursif de son choix, mais on peut aussi se demander s'il y a encore argumentation lorsqu'un texte se contente de « faire peser une interrogation sans réponse ». La nouvelle rhétorique perelmanienne considère en effet le passage à l'action et l'acte de trancher comme des traits définitoires inhérents à l'argumentation. R. Amossy propose qu'on puisse s'en désolidariser ou abonder dans leur sens, dans son ouvrage *L'argumentation dans le discours*, suscite la réflexion, met ses décisions théoriques en pratique dans le cadre de commentaires de textes toujours enrichissants et propose des instruments de travail extrêmement précieux.

### 3. De la rhétorique à l'argumentativité des figures

L'argumentativité des figures ne constitue qu'une partie de leurs dimensions, mais cette partie est primordiale car elle se développe sur leur fondement rhétorique.

Les figures sont intrinsèquement rhétoriques, quelles que soient leurs exploitations discursives. La « rhétoricité intrinsèque » des figures désigne qu'elles constituent des procédés expressifs, investis par les sujets communicants, qui rendent les productions langagières davantage efficaces. Cette rhétoricité figurale se caractérise par trois grands traits :

-Les figures de style contribuent au fonctionnement usuel de la langue, de plus leur rôle esthétique grâce aux discordances combinatoires qu'ils y accompagnent.

- La résonance cognitive des figures et leurs saillances, mises en relation avec leur récurrence dans les pratiques langagières, les convertit en matrices discursives pouvant s'actualiser indéfiniment à la surface des énoncés, elles acquièrent leur statut figural à un niveau plus profond.

Toute la figuralité du langage est dans cette tension entre la singularité de ses saillances superficielles et la généricité des matrices qui sous-tendent ces saillances.

-La dimension matricielle de la figuralité explique sa forte fonctionnalité dans le discours. D'un côté, les figures concourent au balisage et à la mémorisation des énoncés.

D'un autre côté, par leur densité informative, elles sont susceptibles d'influencer le déroulement de la communication, cela à travers un certain nombre de fonctions, dont cinq prédominent :

a. Une fonction esthétique, qui repose sur différents facteurs relevés par la tradition rhétorique : distance sémantique, concrétisation, harmonie structurale...

b. Une fonction phatique (au sens de Jakobson, 1963) quand, grâce à certains facteurs (jeu sur les modalités communicatives, recours à l'implicite...), les figures renforcent le contact entre énonciateurs et énonciataires.

c. Une fonction pathémique lorsque, par leurs dislocations des énoncés, leurs saillances importantes ou leur vivacité énonciative, les figures révèlent les affects de leurs producteurs ou éveillent ceux de leurs récepteurs.

d. Une fonction cognitive où les figures accroissent le savoir des énonciataires à travers divers marquages (soulignement conceptuel, enrichissement de l'encyclopédie etc...).

e. Une fonction argumentative lorsque, les figures contribuent à la persuasion, en agissant sur les capacités de décision des allocutaires en vue de changer leurs comportements. Quand elle aboutit, une telle persuasion se traduit par un renforcement de leurs croyances et de leurs convictions.

Chaque fonction figurale paraît pertinente selon la situation de communication où elle se manifeste, mais notre choix d'étude sera pencher sur la néo-rhétorique de C.Perelman qui valorise la dimension argumentative des figures par rapport à leur dimension stylistique, Perelman indique : « Une figure est argumentative si son emploi, entraînant un changement de perspective, paraît normal par rapport à la situation ainsi suggérée. Par contre si le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style, restant inefficace comme moyen de persuasion ».

Ces fonctions ne sont pas décidables *a priori*, mais elles découlent de la production des discours, d'après leurs contextes et les points de vue énonciatifs des locuteurs. Enfin, loin d'être fermées, ces fonctions ont toute latitude pour se combiner et se soutenir mutuellement.

#### 4. Analyse des figures de style

Dans notre démarche, nous avons choisi d'exploiter les outils d'analyse qu'offre la TAL (théorie d'argumentation dans la langue) d'Anscombe et Ducrot en l'amalgamant avec l'analyse argumentative de R. Amossy et la théorie de C. Perelman .

En effet, la méthode d'Anscombe et Ducrot consiste à « Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé ou (un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) ». (Anscombe et Ducrot, 1983, p. 08). Nous empruntons un exemple à Anscombe et Ducrot pour mieux expliciter ce passage :

« Ce produit est chère, mais efficace »

Ici, le mais n'introduit pas une position dans l'énoncé, néanmoins, il pourrait dans les différentes conclusions qui sont en mesure de surgir de cet énoncé.

Suite à cette énonciation, d'une part, un premier interlocuteur A pourrait déduire :

« Je regrette de l'avoir acheté. A ta place, ce n'est pas ce que je prendrais»

D'autre part, un second interlocuteur B pourrait conclure :

« Je ne regrette pas de l'avoir acheté. A ta place c'est ce que je prendrais » (Haillet : 19)

Les différents points de vue «A ta place, ce n'est pas ce que je prendrais » et «A ta place c'est ce que je prendrais » constituent des représentations indirectes.

Cette théorie consiste à saisir le déploiement de l'argumentation pas uniquement dans le discours ou, la prise en pratique des potentialités linguistiques, mais au niveau de la langue elle-même. L'idée maîtresse est que la langue n'a pas comme but principal la représentation du monde, mais l'argumentation. En d'autres termes, le langage naturel n'entretient pas uniquement (parfois il semble dire pas du tout) un lien de référence au monde, mais constitue le lieu d'échange d'arguments, dont la structure est logée à même le langage.

Un des exemples sur lesquels Ducrot a le plus écrit est l'opposition qui existe en français entre « peu » et « un peu ». Il oppose ainsi des énoncés comme « J'ai peu faim » et « J'ai un peu faim ». Apparaît tout de suite au locuteur francophone que le premier énoncé suggère que la personne n'a pas faim ou à peine, alors que le second indique que le locuteur a faim. Ducrot parle dès lors d'orientations argumentatives inverses.

## 5. L'argumentativité des figures de style

A l'Antiquité, les figures de rhétorique étaient utilisées à tous les genres (délibératif, judiciaire et épideictique) pour influencer l'auditoire en matière de l'argumentation, ce que Quintilien formule en ces termes : « *les figures contribuent surtout à recommander notre cause* » (1978). Autrement dit, les figures sont classées selon leurs fonctions dans le but de persuader : « *Dans son Compendium Eloquentiae, Tardif propose un classement des figures selon leur fonctionnalité pour les parties des compositions argumentatives. Entre autres, d'après lui, l'exorde exige les figures de modestie (dont la litote) pour capter la bienveillance du public. La narration réclame les figures de concision(...)* » (Marc Bonhomme : 2009).

Après l'abandon des enjeux politiques et judiciaires de la rhétorique figurative non argumentative se progresse et s'oriente vers la littérisation, les figures sont utilisées à travers leur dimension ornementale « *Dans l'Antiquité, cette conception figurative se remarque chez Hermogène dont l'Art rhétorique traite les figures d'après leur portée esthétique, en liaison avec les vingt catégories stylistique du discours qu'il dénombre.* » (Marc Bonhomme : 2009), ou à travers leur dimension affective, à provoquer chez le locuteur des émotions qui marquent son influence : « *Le traité du Sublime attribué au Pseudo-Longin (premier siècle) fournit une belle illustration de cette approche figurative. Dans ce traité, les figures sont essentiellement jaugées à travers leur auteur et à soulever l'enthousiasme des lecteurs.* » (Marc Bonhomme :2009).

On constate très récemment, un regain d'intérêt aux figures d'argumentation, Le Traité de l'argumentation de Perleman et d'Olbrechts-Tyteca (1988) représente ce retour : « Il contient deux apports sur les figures. D'une part, tout en proclamant la nécessité du cadre argumentatif pour ces dernières, cet ouvrage oppose la fonctionnalité forte des figures argumentative à la fonctionnalité faible des figures de style, dont la différence tient au contexte. D'autre part, en intégrant un grand nombre de figures dans leur typologie des arguments, (...). Entre autres, le pléonasm, fondé sur la « tautologie », prend place dans les « arguments quasi logique (...), le paradoxisme entre dans la famille des arguments par « dissociation des données » (Marc Bonhomme :2009), quant à Reboul, il voit qu'une figure est rhétorique si elle est argumentative, ainsi il écarte les figures poétiques de la rhétoricité figurative, contrairement à Plantain qui a trouvé des analogies

entre les deux dimensions esthétique et argumentative des figures : « les procédés argumentatifs élaborés sur la logique des contraires ne sont pas différents des mécanismes poétiques permettant de construire des antithèses [...]. » (*Plantin : 1993*).

Défendant cette perspective qui considère que toutes les figures sont rhétoriques quelques soient leur exploitation discursive, en tant que procédés expressifs permettant de rendre d'avantage efficace les discours des interlocuteurs, des figures sont intrinsèquement rhétoriques : « elles sont fondamentalement des formes-sens singulières qui émergent dans le déploiement des discours et accroissent leur rendement lors des échanges verbaux » (*Marc Bonhomme :2009*).

## 5.1. Les modalités de l'argumentativité des figures de style

En s'inscrivant dans le cadre général de la rhétorique figurale, l'argumentativité des figures constitue l'une de leurs exploitations fonctionnelles, fondée sur des buts ou des effets de persuasion. Il convient d'analyser plus en détail les conditions et la spécificité de l'argumentation par les figures. En raison de leur extrême diversité, sans parler de leurs structures parfois floues, en voici quelques tendances.

Comment les figures de style servent-elles comme moyen d'argumentation ?

Une figure de rhétorique n'est jamais argumentative en soi, mais seulement à la suite de certains facteurs qui lui confèrent un potentiel d'argumentativité. Ces facteurs sont globalement de deux sortes. :

Pour facteurs externes, d'une part, divers genres discursifs sont de nature à favoriser le fonctionnement argumentatif des figures. C'est le cas des genres agoniques, tel le libelle, et des genres liés à la parole publique, comme le discours politique. Mais les figures sont aussi aptes à endosser un rôle argumentatif dans des types de textes apparemment éloignés des débats et de l'action persuasive. Par exemple certains poèmes lyriques des *Regrets* de Du Bellay où les antithèses soutiennent une argumentation invitant le lecteur à conclure au sort injuste fait à ce poète en dépit de ses mérites.

D'autre part, le contexte discursif, qu'il soit socioculturel ou historique, peut colorer argumentativement une figure. Comme l'a remarqué Meyer (1993), les figures sont prédisposées à acquérir une fonction argumentative dans les situations de divergence et de tension. De surcroît, le positionnement énonciatif du locuteur est à même d'influer argumentativement sur ses énoncés figuraux. En particulier, les actes de langage autocentrés (justification, défense...) ou hétérocentrés (critique, accusation...) confèrent souvent une portée argumentative à la création de métaphores.

Si les conditions contextuelles prédisposent les figures de rhétorique à avoir un potentiel de persuasion, celles-ci tirent principalement leur argumentativité de facteurs

internes, parmi lesquels deux sont primordiaux : leur orientation et leur force illocutoire.

L'orientation concerne la hiérarchisation et la direction impulsées par les composantes des matrices figurales et elle est très variée. Elle peut être énonciative, syntaxique, affective etc... L'orientation des figures a un rôle déterminant quand il s'agit de faire en sorte que l'adhésion des destinataires du discours aille dans le sens souhaité par le locuteur.

Bien qu'elle intervienne sur tous les plans de leur fonctionnalité, la force illocutoire des figures a avant tout été rapportée à leur potentiel persuasif par les commentateurs. Cette force provient ordinairement du relief de leurs saillances. Ainsi, la tension énonciative manifeste de l'hyperbole augmente la portée argumentative du discours. En se plaçant d'emblée au terminus d'une échelle évaluative, cette tension produit des « arguments exagérés » qui renforcent les croyances (Berrendonner, 1981).

La force argumentative des figures s'avère plus instable quand elle dépend de leur réception. Ce qui se passe avec la litote qui paraît atténuante à première vue, mais qui voit ses effets persuasifs s'accroître lors de l'interprétation à la hausse de ses récepteurs. On pourrait relever dans les interactions diplomatiques de nombreux exemples sur cette force argumentative « à retardement » qui singularise la litote. Mais par sa dépendance du contexte, la litote montre les difficultés à évaluer la force des figures, laquelle tient en outre aux modalités de leur énonciation et à la teneur de leur entourage textuel.

## 5.2. Les caractéristiques de l'argumentation figurale

- a- Certaines figures sont susceptibles de rendre plus proche et acceptable l'argumentation à l'auditoire, Perleman et d'Olbrechts-Tyteca, dans leur *Traité de l'argumentation*, les appellent figures de la présence « (...) l'énallage temporel, comme dans cet extrait du discours sur le colonialisme de Césaire : « Les gestapos s'affairent, les prisons s'emplissent, les tortionnaires inventent, raffinent, discutent autour des chevalets »(1989 :11-12) . Grâce à l'utilisation du présent à la place du passé attendu, Césaire donne au lecteur l'illusion d'assister à une scène de torture qui n'est que rapportée(...) » (*Marc Bonhomme :2009*)
- b- Les figures argumentatives représentent souvent des formes d'ambiguïté, où l'auditeur ne saura pas l'exactitude du potentiel argumentatif, comme le cas de l'ironie : «elle présente simultanément et sans le dire deux arguments anti-orientés comme valides (en avançant explicitement un argument, on avance implicitement l'argument adverse), ce qui autorise les manœuvres les plus opposées. » (*Marc Bonhomme :2009*), l'efficacité de l'argumentation se voit dans l'acceptation de l'argument d'une manière ou d'une autre.
- c- Les figures possèdent une capacité de court-circuitage grâce à laquelle elles font admettre en bloc des arguments différents, en coordonnant des notions sémantiquement hétérogènes, on passe en même temps et ouvertement d'un argument à un autre : « cet effet concerne au premier chef l'allégorie dont on a noté l'action synthétique sur l'argumentation (Charbonnel, 1991 ; Bonhomme, 1998). L'implication courante de l'allégorisé sous l'allégorisant ramène les domaines thématiques connectés par cette figure à une identité, dans un mouvement réducteur. » (*Marc Bonhomme :2009*)

## 6. Analyse des figures de style

Dans notre démarche, nous avons choisi d'exploiter les outils d'analyse qu'offre la TAL (théorie d'argumentation dans la langue) d'Anscombe et Ducrot en l'amalgamant avec L'analyse argumentative de R. Amossy et la théorie de C. Perelman .

En effet, la méthode d'Anscombe et Ducrot consiste à « Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé ou (un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) ». (Anscombe et Ducrot, 1983, p. 08). Nous empruntons un exemple à Anscombe et Ducrot pour mieux expliciter ce passage :

« Ce produit est chère, mais efficace »

Ici, le mais n'introduit pas une position dans l'énoncé, néanmoins, il pourrait dans les différentes conclusions qui sont en mesure de surgir de cet énoncé.

Suite à cette énonciation, d'une part, un premier interlocuteur A pourrait déduire :

« Je regrette de l'avoir acheté. A ta place, ce n'est pas ce que je prendrais»

D'autre part, un second interlocuteur B pourrait conclure :

« Je ne regrette pas de l'avoir acheté. A ta place c'est ce que je prendrais » (Haillet : 19)

Les différents points de vue «A ta place, ce n'est pas ce que je prendrais » et «A ta place c'est ce que je prendrais » constituent des représentations indirectes.

Cette théorie consiste à saisir le déploiement de l'argumentation pas uniquement dans le discours ou, la prise en pratique des potentialités linguistiques, mais au niveau de la langue elle-même. L'idée maîtresse est que la langue n'a pas comme but principal la représentation du monde, mais l'argumentation. En d'autres termes, le langage naturel n'entretient pas uniquement (parfois il semble dire pas du tout) un lien de référence au monde, mais constitue le lieu d'échange d'arguments, dont la structure est logée à même le langage.

Un des exemples sur lesquels Ducrot a le plus écrit est l'opposition qui existe en français entre « peu » et « un peu ». Il oppose ainsi des énoncés comme « J'ai peu faim » et « J'ai un peu faim ». Apparaît tout de suite au locuteur francophone que le premier énoncé suggère que la personne n'a pas faim ou à peine, alors que le second indique que le locuteur a faim. Ducrot parle dès lors d'orientations argumentatives inverses.

Pour conclure, les figures de rhétorique ; en tant que procédés de persuasion ; contribuent d'avantage à l'efficacité de l'argumentation, soit de leur dimension ornementale qui impose la persuasion, soit de leur dimension argumentative ; les deux dimensions orientent vers l'objectif principal qui est l'adhésion du récepteur. Ce qui implique le recours massif à ce genre de procédé « les figures tendent à escamoter la loi de passage entre les arguments et les conclusions qui en découlent, ce qui offre deux avantages : elles permettent une argumentation rapide, plus impulsive que convaincante ; elles simplifient la démarche argumentative en homogénéisant ses composante. »

## **PARTIE II**

### **CADRE PRATIQUE**

## 1. Introduction

Dans cette partie, nous allons présenter le corpus que nous avons choisi d'étudier. Nous commencerons par donner une brève présentation du journal Le Soir D'Algérie ainsi que le chroniqueur Hakim Laâlam et sa fameuse chronique « Pousse avec eux ».

Ensuite, nous passerons à l'analyse de notre corpus. Pour ce faire et pour que notre travail soit clair et compréhensible, nous procéderons à l'analyse chronologique par chronique tout en suivant l'ordre chronologique de leur publication.

Pour chaque chronique, nous dégagerons d'abord les énoncés dans lesquels sont employées des figures de rhétorique, puis nous procéderons à l'analyse tout en assurant l'utilisation des outils d'analyse qu'offre la TAL (théorie d'argumentation dans la langue) d'Anscombe et Ducrot, en particulier, nous partons de la notion relationnelle en présentant le lien entre l'énoncé dégagé et celui déduit ( que l'auteur souhaite son admission ) , et nous montrons qu'il est possible de représenter la superposition d'un texte argumentatif dans un énoncé à tendance rhétorique; et que cet énoncé peut être analysé grâce à cette théorie.

Nous terminerons cette Partie par la lecture et l'interprétation des résultats obtenus dans l'analyse.

## 2. Présentation du corpus

Dans une chronique de la presse écrite le thème devient prétexte et son expression est assurée par l'écriture à l'implicite.

L'implicite en tant que stratégie discursive façonne et donne à lire le positionnement de l'auteur « sa vision ».

Cette stratégie vise les actes du langage et les techniques particulières telles que l'humour et ses déclinaisons, figures de style, sous-entendus, présupposés, négation etc.

La chronique est un des genres journalistiques canoniques de la presse au XIXe siècle. Elle entretient des liens étroits avec la littérature. «Apprendre à parler, c'est apprendre à structurer des énoncés, les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales, syntaxiques...». Le chroniqueur prend comme point de départ un événement plus ou moins anodin et brode sur ce sujet.

### **Présentation du journal *Le Soir D'Algérie***

Quotidien national d'expression française fondé le 3 septembre 1990, Le Soir D'Algérie est l'un des premiers journaux privés en Algérie. Il se revendique, plus au moins explicitement, de l'opposition. Durant la décennie noire, le journal a été victime d'un attentat terroriste le 11 février 1996 à Alger détruira le siège du journal et de l'autre côté de la censure gouvernementale.

### **Présentation du chroniqueur Hakim LALAAM**

Redah BELHADJOUJJA alias Hakim LALAAM, est un journaliste algérien, connu sous le surnom de «fumeur de thé». Sa carrière journalistique a débuté dans la production des écrits quotidiens du journal HORIZON.

D'ailleurs, Hakim LALAAM est connu par son art de présenter son regard d'un chroniqueur algérien qui porte sa patrie dans l'âme. Cela se manifeste dans tous ces écrits. Quand il a créé sa chronique «le nez et la perte» du journal quotidien LIBERTE, ces écrits portaient sur son combat face au «régime politique dictateur». Puis y'a eu la

fameuse chronique «pousse avec eux» est venue par la suite publiée dans le journal le Soir d'Algérie, qui décrit en utilisant l'ironie et la dérision les maux de la société.

Notre corpus est composé de 6 chroniques émanant de la chronique «Pousse avec eux» qui possèdent une structure et une organisation typologique assurant un développement spécifique de l'information adaptée aux besoins communicationnels.

Les commentaires retenus dans les chroniques canalisent idéologiquement à travers une lecture qui suscite un rythme et une forme de pensée proche de celle du dialogue.

Publiée principalement sous la plume de Hakim Laâlam, « Pousse avec eux » figure à la dernière page du quotidien Le Soir D'Algérie elle traite les sujets d'actualité avec humour et dérision. Hakim Laâlam l'achève toujours par sa ritournelle célèbre « je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue ».

### 3. Analyse du corpus

Le journaliste Hakim Laâlam termine sa chronique toujours par sa fameuse expression

« **Je fume du thé** et je reste éveillé, le cauchemar continue ».

**E1** « je fume du thé »

Hakim Laâlam crée une relation d'analogie entre (le thé) et (la cigarette), dans cette relation le locuteur fait allusion à un deuxième énoncé E2, il use de l'emploi de la **métaphore**, où il rapproche la cigarette au thé par le biais du verbe fumer.

L'énoncé E2 peut être donc reconstruit grâce à cette trace d'analogie qui relie les deux termes (le verbe fumer).

E2 «je consomme mon thé par petites gorgées afin de surmonter la triste réalité»

E2 porte une vision argumentative à travers laquelle le locuteur souhaite faire passer et exprimer son regard pessimiste à l'égard de la société face à la situation où se trouve le pays.

**POUSSE AVEC EUX !**

**Par Hakim Laâlam**

*hlaalam@gmail.com*  
*@laalamhakimus*



## **Ils sont là !**

*- Maman ! Je sors ! Je vais en fac. Je donne cours ce matin.*  
*- Très bien chérie ! N'oublie pas de prendre ton gilet pare-balle.*

Je voulais faire un gâteau hier en fin de journée. J'ai tapé sur Google le mot «Bicarbonate» pour compléter ma recette, et aussitôt, on a sonné à ma porte. J'ouvre. Face à moi, un mec, taillé comme une bonne vieille armoire kabyle sans glace, lunettes noires et pardessus encore plus noir malgré la canicule, me tend un paquet de bicarbonate. Avant que je n'ouvre la bouche pour dire «bonjour, merci, je vous dois combien ?», il avait disparu. Je suis aussitôt allé vérifier mon modem et la connexion. Elle n'avait jamais été aussi bonne. Un peu commotionné tout de même par cet «incident» et par l'amélioration fulgurante de mon débit internet, j'ai ressenti une soif intense. Et hop ! A cet instant précis, la porte du frigo s'est ouverte et une bouteille d'eau minérale s'est auto-décapsulée. Ça m'a coupé la soif !

Mon Dieu ! Je n'osais plus penser à quoi que ce soit. Et justement, au moment où je me disais qu'il me fallait arrêter de penser, de me dire des trucs dans ma tête, un livre est tombé des rayonnages de ma bibliothèque. «Psychopathologie de la vie quotidienne» de Sigmund Freud. Au chapitre «Le Moi et le Ça» ! Alors ? Replacer le livre dans la bibliothèque ? Le ranger à sa place ? J'avais trop peur d'en voir tomber un autre. «Les actes manqués» de Lacan ! En fait, j'ai préféré battre en retraite. Je suis allé sur la pointe des pieds dans ma chambre. Je me suis glissé doucement sous la couette. Et j'ai prié très fort pour que les rideaux ne se ferment pas seuls. Ouf ! Rien. Les rideaux n'ont pas bougé. Mais la lampe de chevet s'est éteinte d'un coup. Et le tiroir de la table basse s'est ouvert, libérant à ma vue la boîte de somnifères. Je vous avoue que je ne me rappelle même plus si, après tout ça, j'ai oui ou non fumé du thé pour espérer rester éveillé à ce cauchemar qui continuait.

H. L.

« Je voulais faire un gâteau hier en fin de journée. J'ai tapé sur Google le mot «Bicarbonate» pour compléter ma recette, et aussitôt, on a sonné à ma porte. J'ouvre. Face à moi, **un mec, taillé comme une bonne vieille armoire kabyle sans glace**, lunettes noires et pardessus encore plus noir malgré la canicule, me tend un paquet de bicarbonate».

**E1** « un mec, taillé comme une bonne vieille armoire kabyle sans glace ».

L'énoncé E1 comporte une figure de style s'agissant de la comparaison, Hakim Laâlam compare l'idée « taillé » étant le terme comparé, à un objet concret « une bonne vieille armoire kabyle sans glace » étant le terme comparant via l'outil de comparaison « comme » tout en créant une relation d'analogie entre les deux termes.

Selon le contexte on peut déduire un deuxième énoncé **E2** « Nos réseaux sont surveillés, la sécurité de nos données et nos informations sur internet n'est pas garantie et ça peut aller loin »

L'énonciateur part de l'idée que l'expression « armoire à glace » est le sobriquet qu'on utilise pour désigner les gardes du corps des VIP, les barbouzes, ou les videurs des boîtes de nuit ; alors le fait qu'un tel individu est apparu à sa porte répondant immédiatement à sa requête sur Google, prouve que nos gestes et agissements sont surveillés et contrôlés en hauts lieux.

**POUSSE AVEC EUX !** **Massacre collectif !**

Par Hakim Laâlam

*Il y a des pays qui gouvernent par ordonnance. Et puis, y a nous ! Gouvernés par une... ordonnance !*

*La chose a été tue ! Volontairement ! Visiblement, on a voulu en haut lieu imposer un embargo sévère sur cette information. En même temps, je les comprends un peu, les frères d'en haut. C'est de la dynamite ! Parce que le bilan est lourd. Seulement voilà, lorsqu'un bilan est aussi lourd, on ne peut empêcher longtemps les fuites, les indiscretions. Les langues se délient forcément devant l'horreur de la chose. Et je dois dire que moi-même, ayant eu vent de cette histoire, j'en suis encore tout baba, les bras ballants et la mâchoire presque au sol. Faut dire que la personne incriminée dans ce carnage est, soit inconsciente des conséquences de son acte insensé, soit foncièrement engagée dans un processus violent, ne pouvant déboucher que sur une tuerie. A ce stade, je ne peux me prononcer ni sur la première option ni sur la seconde. Je reste tout de même circonspect, connaissant le profil de l'auteur de ce drame. En apparence, on lui donnerait le bon Dieu sans confession et tous ses saints sans avoir besoin de s'afficher à la prière de l'Aid à la Grande Mosquée d'Alger. Rien n'indique qu'il puisse vouloir autant de mal à autant de personnes à la fois. Bien au contraire, tout dans son allure générale, dans sa voix, dans ses gestes indiquent un homme équilibré, calme, pondéré, ouvert, strict, mais ouvert, voire même avenant. Pourtant, il l'a fait ! Il a commis l'irréparable. Face aux députés, Tebboune a déclaré sans se démonter d'une vis Parker : «Je veux séparer le pouvoir politique du pouvoir de l'argent.» Et c'est là, à ce moment précis que tout s'est enchaîné. Tout s'est déchaîné. Le tout nouveau ministre de la Santé a aussitôt été averti d'un afflux massif de patients aux urgences des hôpitaux et dispensaires du pays. Des ambulances ont commencé à hululer dans les rues des villes et villages. La Protection civile n'a plus eu une seule minute de répit, tellement ses cloches d'alerte-intervention n'ont pas cessé de tinter à la volée. Avec un point commun à tout ce bazar : les personnes secourues souffraient toutes, sans exception, de décrochements violents de la mâchoire et de crampes d'estomac les amenant, pour nombre d'entre elles, au bord de l'éclatement de la rate hyper-dilatée. Autre point commun : toutes avaient suivi avec attention le discours du Premier ministre et avaient surtout...décroché brutalement à l'instant où fut prononcée la fameuse promesse. Je ne sais pas comment, moi qui suivais aussi ce discours, j'y ai réchappé sans dégâts sur mes zygomatiques. Peut-être parce que lorsque j'écoute ce genre d'interventions, je prends toujours la précaution, avant, de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.*

H. L.



**E1** « *Il y a des pays qui gouvernent par ordonnance. Et puis, y a nous ! Gouvernés par une... ordonnance !* »

Dans cet énoncé Hakim Laâlam joue avec les mots, il répète le mot ordonnance en lui donnant un sens différent de sa première apparition, il s'agit d'une antanaclase où le premier terme « ordonnance » signifie l'ordonnance politique qui est un acte législatif émis par le pouvoir exécutif, et le deuxième terme « ordonnance » prescription faite par un médecin, ici l'auteur vise un effet humoristique duquel on peut déduire un deuxième énoncé E2 « *Il y a des pays qui gouvernent par ordonnance. Et puis, y a nous ! Gouvernés par un pouvoir malade* »

Ce qui démontre que ces décisions ne peuvent pas provenir d'une personne possédant toutes ses facultés mentales, et qui agit selon l'humeur du jour sans tenir compte des conséquences que de telles décisions peuvent engendrer.

« La chose a été tue ! Volontairement ! Visiblement, on a voulu en haut lieu imposer un

embargo sévère sur cette information. »

**E1** « la chose a été tue »

La figure employée dans E1 est une personnification où l'auteur considère la chose (un être inanimé) comme étant un être physique, doué de sentiment et de vie, enfin ce qu'on appelle une personne en lui attribuant la propriété « être tue ».

A travers E1, un deuxième énoncé peut être déduit E2 « la vérité sur l'état de santé du responsable est une information secrète qu'on souhaite à tout prix la protéger, chose qui n'est pas évidente vue l'importance et le poids de cette révélation ».

*« Et je dois dire que moi-même, ayant eu vent de cette histoire, j'en suis encore tout baba, les bras ballants et la mâchoire presque au sol. »*

**E1** « la mâchoire presque au sol. »

Il s'agit d'une hyperbole utilisée comme moyen d'exagération qui permet d'exprimer un deuxième énoncé E2 « cette histoire a provoqué un sentiment extrême de choque, la situation est tellement grave qu'elle prend du temps pour être saisie »

*« Avec un point commun à tout ce bazar : les personnes secourues souffraient toutes, sans exception, de décrochements violents de la mâchoire et de crampes d'estomac les amenant, pour nombre d'entre elles, au bord de l'éclatement de la rate hyper-dilatée. »*

**E1** « les personnes secourues souffraient toutes, sans exception, de décrochements violents de la mâchoire et de crampes d'estomac les amenant, pour nombre d'entre elles, au bord de l'éclatement de la rate hyper-dilatée. »

Il s'agit ici d'une hyperbole qui permet d'engendrer un deuxième énoncé E2 « la déclaration du premier ministre Abdelmadjid Tebboune «Je veux séparer le pouvoir politique du pouvoir de l'argent» était tellement absurde et risible qu'elle a déclenché l'hilarité de tous les auditeurs, prisent de fou rire violant et frôlant parfois l'hystérie.»

**POUSSE AVEC EUX !**  
Par Hakim Laâlam

*hlaalam@gmail.com*  
*@laalamhakimus*



## *En marche arrière, tout droit, fonce Alphonse !*

Education ! L'Algérie innove avec le bac...  
... Mention rattrapage !

Pour l'heure, ce n'est qu'une rumeur. Ne nous enflammons surtout pas ! Je le dis, l'écris et le redis, il ne s'agit que de rumeurs. Mais vous savez comme moi qu'ici, dans cette partie du continent africain, et sur ce bord-là de la Méditerranée si mystérieux, si plein de charme ensorceleur, si déroutant d'«imprévisibilité planifiée», cette rumeur pourrait bien se transformer en vraie info, en fait réel, officiel et certifié. Déjà, dans les cours des CEM, pourtant désertées par les chérubins, les discussions entre les platanes qui n'y ont jamais été plantés font rage. Tendez l'oreille et prêtez attention au bruissement furieux des feuilles : il se dit que l'année prochaine, inch'Allah (très important le inch'Allah dans le langage platane) un dix, juste un 10 de moyenne à l'examen du BEM suffira pour s'inscrire directement en fac. Dans la filière de son choix, s'il vous

plaît ! Les murs porteurs de cette rumeur ne disent pas, pour le moment, comment pourra se dérouler cette opération innovante, mais personnellement, j'ai entièrement confiance en les capacités inouïes des responsables chéris de mon pays pour nous monter tout ça en deux temps, trois mouvements, et quelques battements de cils ! Ça va se faire, pas d'inquiétude ! Le seul truc qui me chiffonne malgré tout un brin, pas trop, mais tout de même un brin, c'est la lenteur dans les réformes de notre système scolaire et d'éducation. Très honnêtement, et même si je vais passer pour quelqu'un de totalement aigri, toujours insatisfait et demandant à chaque fois plus, moi, j'aurais été pour une décision encore plus courageuse, plus audacieuse et qui nous aurait enfin propulsé dans les annales de l'Histoire : pourquoi ne pas avoir sauté le pas et instauré dès aujourd'hui le passage en fac à partir de l'examen de... 5<sup>e</sup> primaire ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

« Education ! L'Algérie innove avec le bac... **Mention rattrapage !** »

**E1** « Education ! L'Algérie innove avec le bac... Mention rattrapage ! »

L'énoncé E1 est en discordance avec la réalité : il n'existe pas de mention rattrapage pour le bac, et ne pourra jamais exister. Le sens ironique apparaît de cette contradiction et, sous-entend un deuxième énoncé E2 « le bac algérien n'est plus crédible, que même le rattrapage pourra servir de mention ».

« Mais vous savez comme moi qu'ici, dans cette partie du continent africain, et sur ce bord-là de la Méditerranée si mystérieux, si plein de charme ensorceleur, si déroutant d'«imprévisibilité planifiée», cette rumeur pourrait bien se transformer en vraie info, en fait réel, officiel et certifié »

**E1** «imprévisibilité planifiée»

À première vue l'énoncé E1 semble surprenant ou choquant, c'est-à-dire allant contre le sens commun. Cette expression illogique provoque la question « comment peut-on planifier l'imprévisible ?! ». Il s'agit du paradoxe.

La logique commune s'attend à : « imprévisibilité non planifiée » ; mais l'énonciateur choisit de faire entendre une autre voie que celle de la doxa, qui permet d'engendrer un deuxième énoncé E2 « nos responsables sont doués en matière d'exécution rapide et non soignée des situations imprévues »

**E1** « un dix, juste un 10 de moyenne à l'examen du BEM suffira pour s'inscrire directement en fac »

Cet énoncé sous-entend un deuxième énoncé E2 qui peut être reconstruit comme suit : « le passage à la fac n'a plus de valeur, le niveau a tellement régressé que tout le monde peut y accéder »

Le locuteur fait allusion à la détérioration du système éducatif, cette énoncé se trouve en discordance avec le contexte : avoir son BAC pour pouvoir s'inscrire à la fac. L'ironie est la figure de style surgit de cette discordance.

**E1** « Pour l'heure, ce n'est qu'une rumeur »

Il s'agit d'une allitération accentuée dans le son[r] qui représente un écho vocalique, Hakim Laâlam a commencé la chronique par cette allitération comme une accroche afin de provoquer la lecture et éveiller la curiosité du lecteur, une stratégie stylistique de la rhétorique qui vise un effet essentiellement rythmique, afin de renforcer la teneur ou la portée sur l'interlocuteur.

**E1** « Je le dis, l'écris et le redis »

Il s'agit d'une assonance qui porte sur la répétition remarquable du phonème vocalique[i] Hakim Laâlam l'use comme stratégie qui permet de frapper davantage le lecteur en renforçant la suggestion de certaines impressions visuelles et auditives.

**POUSSE AVEC EUX !** *Tu seras un homme, ma fille !*

Par Hakim Laâlam  
hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

*Si les 22 avaient été en retard au RDV avec l'Histoire, nous en serions encore aujourd'hui à passer et repasser des sessions pour décrocher...*

... l'indépendance !

Faut que j'arrête une bonne fois pour toutes de baver sur ces images de gouvernements étrangers montrant une parfaite parité hommes-femmes ! Non, ça ne sert à rien ! Même si les JT français ayant diffusé, il y a quelques jours encore, la photo de l'exécutif en alignement paritaire parfait m'ont fait mal. Ça ne sert à rien de se faire du mal comme ça, de martyriser inutilement mon vieil estomac déjà ravagé par une série d'ulcères. Faut surtout que je revienne à la réalité DZ ! La parité au gouvernement, ce n'est pas possible ! Allez ! Je prends un exemple concret. Le jour de l'Aïd, lorsque les équipes de la télévision étatique se préparent à aller filmer la grande prière à la mosquée, place des Martyrs, elles font quoi s'il y a parité parfaite, femmes, hommes ? Elles filment la salle où prient les femmes ? Ou celle des hommes ? Ah ! Tu vois ! C'est un problème. Un vrai problème. Faut-il, dès lors, que le ministère de la Communication impose une tournante ? Eh oui ! Une année, on filme les femmes ministres et secrétaires d'Etat en train de prier. L'autre année, on filme leurs collègues hommes. Etant entendu qu'une salle commune où ministres et ministresses prieraient ensemble est impensable, interdit par la Charia, même celle de la Ahmadiyya ! Et s'il n'y avait que cette histoire de prière de l'Aïd, vous pourriez m'accuser de chercher à faire des misères aux mouches ou à traquer les poux dans le chignon de la secrétaire d'Etat à l'artisanat. Non ! Prenez cet autre cas de figure. Si le coup vache qui a été fait à Benghabrit à l'Assemblée, l'autre maudit soir, avait eu lieu alors que le gouvernement algérien était composé à parité femmes et hommes, deux questions tout aussi fondamentales se seraient alors posées : les autres ministres femmes se seraient-elles solidarisées avec leur collègue de l'éducation en refusant d'applaudir la « mâle décision » ? Ou auraient-elles fait semblant de regarder ailleurs, voire d'applaudir à tout rompre tout en discutant entre elles de recettes de gâteaux de l'Aïd et de ce qui est le plus fun, une main teinte au henné ? Ou les deux ? Vous voyez ? La parité chez nous n'est pas pour aujourd'hui. Ni pour demain. Aujourd'hui, et demain, et les autres jours, pour ne pas me faire traiter de sexiste et de misogynne, je préfère ne pas suivre à la télé Tebboune lorsqu'il plante un poignard qu'on lui a tendu dans un joli dos. Je me contente juste de fumer du thé pour rester éveillée à ce cauchemar qui continue.

H. L.



**E1** « tu seras un homme ma fille »

Il s'agit d'un paradoxe où la logique commune s'attend à : « tu seras une femme ma fille ».

À partir de l'énoncé E1 un deuxième énoncé E2 peut être déduit « la parité homme-femme n'existe pas »

**E1** « Non, **ça ne sert à rien** ! Même si les JT français ayant diffusé, il y a quelques jours encore, la photo de l'exécutif en alignement paritaire parfait m'ont fait mal. **Ça ne sert à rien** de se faire du mal comme ça »

Dans l'énoncé E1 une anaphore est exprimée par la répétition de « ça ne sert à rien » qui se cache derrière une volonté de convaincre par accumulation l'inutilité de parler de la parité homme-femme en Algérie du simple fait qu'elle ne pourra jamais exister elle est et sera toujours une utopie. Et que ce qui existe ailleurs n'est pas prêt de se réaliser chez nous.

**E1** « La parité au gouvernement, ce n'est pas possible ! »

Une litote est exprimée dans l'énoncé E1 dont l'effet est principalement produit par la négation d'un contraire, d'où un deuxième énoncé est déduit E2« la parité au gouvernement est **impossible** »

**POUSSE AVEC EUX !** *Hop là ! Il est là ! Hop li ! Il n'est plus là !*

Par Hakim Laâlam

*Dans sa vie, Boumaârafi est entré une seule fois dans une Maison de la Culture.*

*La fois de trop !*

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus



Un instant, j'ai été tenté ! Oui, j'ai failli aller sur cette perle du Premier ministre, qui, décidément, commence vraiment à me plaire, moi qui pensais ma galerie de « personnages » brutalement dépeuplée après le vidage de Sellal ! Non ! Tebboune est un excellent client, merci mes fournisseurs ! Et donc, j'étais sur le point de « bosser » cette phrase qui, je le sais, je le sens, va devenir virale, voire culte : «L'Algérie n'est pas le paradis ! Mais ce n'est pas l'enfer non plus !» Et puis, non ! Finalement, n'en faisant qu'à ma tête – organe définitivement perdu et incontrôlable chez moi — j'ai opté pour un autre segment de phrase que je trouve, perso, sublimement «beau». Sans jamais nommer Bouchouareb, l'ancien ministre de l'Industrie, Tebboune, a lâché ceci : «Il y a eu lors de l'exercice précédent 70 milliards de dinars d'investissements invisibles.» Sur le derche ! Je suis sur le derche depuis que cette sentence magique a été prononcée par Si Abdelmadjid. Ni une ni deux, je vous le dis tout net : j'adooooooooore cette formule de l'investissement invisible. Ça me renvoie tout de suite à cette série TV que nous regardions enfants, «l'homme invisible». Et là, aujourd'hui et maintenant, j'imagine 70 milliards de dinars entourés de bandes de gaze, de bandelettes blanches et qui se trimbangeraient quelque part, dans un paradis, ailleurs, mais qui n'est pas l'Algérie, puisque, je vous le rappelle, pour ceux qui auraient déjà oublié le début de la chronique, Tebboune a quand même pris le soin d'affirmer que «l'Algérie n'est peut-être pas un paradis, mais ce n'est pas un enfer non plus». 70 milliards de dinars rendus invisibles ! Sûrement comme l'a été contre son gré l'homme invisible de la série, suite à une manipulation de laboratoire. Non ! Je ne vais pas en rajouter une couche, corser un problème qui l'est déjà assez comme ça, en me demandant innocemment, d'une voix neutre, si le labo est lui aussi... invisible. Assez de mauvais esprit ! Je préfère rester dans le rêve, dans le paradis, et pourquoi pas dans le pays fantasmé du magicien d'Oz. 70 milliards de dinars invisibles, et toi, le lapin de garenne, égaré là, bestiole qui essaie de se faire toute petite, de se fondre dans la masse, de bouger le moins possible de ton terrier, eh ben, on te taxe à plus de 15 000 dinars d'IRG par mois ! Abracadabra ! A trois, ouvrez tous les yeux et fumez du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

**E1** «L'Algérie n'est pas le paradis ! Mais ce n'est pas l'enfer non plus !»

Ici la figure employée est une antithèse qui rapproche deux termes opposés paradis/enfer, de cet énoncé le locuteur fait allusion à un deuxième énoncé E2 «l'Algérie n'est le paradis fiscal là où certains pourront avoir des comptes ça se passe offshore. Mais, pas l'enfer non plus puisque qu'il n'y a aucun châtimeur pour les voleurs ».

« 70 milliards de dinars invisibles, et toi, le lapin de garenne, égaré là, bestiole qui essaie de se faire toute petite, de se fondre dans la masse, de bouger le moins possible de ton terrier, eh ben, on te taxe à plus de 15 000 dinars d'IRG par mois ! »

**E1** «et toi, le lapin de garenne »

Il s'agit d'une métaphore, ici Hakim Laâlam désigne le citoyen algérien par un lapin de garenne tout faible et impuissant. De cette analogie on peut déduire un deuxième énoncé E2 « le fisc algérien lui sera où trouver l'argent pour renflouer les caisses de l'états et compenser les 70 milliards de dinars disparus par le biais de l'IRG »

**POUSSE AVEC EUX !**

**Par Hakim Laâlam**

[hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)  
[@jaalamhakimus](https://www.instagram.com/jaalamhakimus)



## Monti ! Dimonti ! Bricouli !

*Les autorités sont formelles : «En 2018, il faudra se serrer la ceinture.» Mais après 2018, ça ira mieux puisque nous n'aurons plus de...*

... pantalons !

Le ministre de l'Industrie menace à présent de fermer les usines de montage de voitures. Il les accuse, entre autres, de n'être au fond que des passerelles déguisées d'importation. Bien ! Très bien ! Comme l'industrie, ce n'est pas un vulgaire jeu Lego que tu achèterais au supermarché pour amuser tes enfants, rappel de quelques règles basiques. Si le prédécesseur de Bedda Mahdjoub a lourdement fauté en accordant à tour de bras des autorisations à des firmes automobiles fraudeuses, la première chose à nous communiquer, ce sont les dates de son procès. Je rappelle que s'il y a eu malversations quelconques, à ce niveau-là d'interlocuteurs, c'est-à-dire d'Etat à Etat, c'est la Haute Cour qui doit être saisie et c'est, entre autres, les crimes d'intelligence avec pays étranger et de haute trahison qui doivent être posés sur la table des juges. Si Bouchouareb n'a rien fait, est innocent, c'est alors plus grave. Avec une facilité déconcertante, on vient aujourd'hui sur la place publique offrir son nom en pâture. Mais tout cela n'est en définitive que périphérie et dommages collatéraux de la chose essentielle. La chose essentielle étant le peu de sérieux qui entoure la stratégie industrielle et de développement en Algérie. J'ai assisté, vous avez assisté, Bedda Mahdjoub a assisté «activement» au lancement de plusieurs usines de montage de voitures. Certaines l'ont été en moins en cinq mois ! Même au Japon, avec l'automatisation, et sans le boulet de la bureaucratie, cette performance est impossible à réaliser. J'ai vu, vous avez vu, Bedda Mahdjoub a vu «activement» les protocoles d'accords se signer avec ces marques et sociétés à la vitesse Usain Bolt ! Et aujourd'hui, alors que la météo est estivale, le soleil haut perché, les nuages chassés, on voudrait me faire croire que l'on découvre soudain-tout-à-coup que tout ça, c'est une vaste fumisterie ? Sidi khouya ! Dois-je, encore une fois, rappeler que nous ne manipulons pas des cubes de Lego ? Il s'agit d'usines ! Et il s'agit par-dessus tout de crédibilité. Demain, faudra pas se plaindre que les investisseurs des autres pays fuient le nôtre de bled. Perso, si j'étais une grosse firme étrangère, je ne viendrais jamais investir un centime dans une contrée où l'on monte et l'on démonte aussi facilement le si vanté MIB ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**E1** « Les autorités sont formelles : «En 2018, il faudra se serrer la ceinture.» Mais après 2018, ça ira mieux puisque nous n'aurons plus de... **pantalons !** »

Cet énoncé sous-entend un deuxième énoncé E2 qui peut être reconstruit comme suit :  
«qu'avec tous les fiascos de mauvaise gouvernance, le pouvoir actuel, ne fera que confirmer l'héritage laissé par ces prédécesseurs n'est autre qu'une faillite programmée du pays »

Le locuteur veut démontrer qu'après 2018 nous n'aurons plus rien, et qu'on n'aura tout perdu jusqu'à chemise et pantalon, Faillite totale !

L'ironie est la figure de style surgit de cette discordance.

Après avoir dégagé des énoncés 16 énoncés, ayant un rapport avec notre problématique et qui pourraient nous aider à vérifier nos hypothèses, les résultats obtenus sont les suivants:

Le journaliste utilise le plus souvent les figures de style comme moyen de persuasion dont la visé est argumentative, alors que l'utilisation des figures de style comme moyen esthétique : distance sémantique, concrétisation, harmonie structurale est peu fréquente.

La fonction de la figure de style	Argumentative	Esthétique
Le pourcentage	81%	19%

L'analyse de corpus selon l'outil d'Anscombe et Ducrot, a permet de tirer de chaque énoncé argumentatif un argument et sa conclusion, elle a montré aussi, que la fonction argumentative des figures de style a été exprimée et bien achevée, telle qu'elle a été définie par C. Perelman « Une figure est argumentative si son emploi, entraînant un changement de perspective, paraît normal par rapport à la situation ainsi suggérée. Par contre si le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style, restant inefficace comme moyen de persuasion ».

De plus, nous avons constaté lors de l'étude, l'emploi de certaines figures de style qui prime sur d'autres.

La figure	Nombre de fois apparue
Les figures de pensée	6
Les figures de sens	6
Les figures de construction	3
Les figures de mot	2

## 4. Interprétation des résultats

A travers l'analyse de notre corpus nous avons essayé de répondre à notre problématique qui concerne, le rôle des figures de style dans les éditoriaux de la presse francophone-algérienne, cas de la chronique « pousse avec eux » de Hakim Laâlam (Le Soir d'Algérie) et du même coup tenter de montrer le moyen par lequel le définir, que ce soit la nature du rôle ; fonction argumentative ou esthétique.

Après avoir dégagé des énoncés (16 énoncés), ayant un rapport avec notre problématique et qui pourrait nous idées à vérifier nos hypothèses, les résultats de l'analyse obtenus sont les suivants :

L'usage des figures de style employées par le journaliste est souvent de fonction argumentative où il cherche à persuader et à transmettre un message implicitement en agissant sur les capacités de décision des allocutaires en vue de changer leurs comportements. Une fois aboutit, une telle persuasion se traduit par un renforcement de leurs croyances et de leurs convictions. (13 énoncés)

Voici quelques hypothèses étayant ces résultats :

Le journaliste vise souvent dans ses écrits des personnalités politiques, méprisant le système, donc le recours vers les stratégies argumentatives implicite( ironie, paradoxe etc...) lui servent comme échappatoire à la censure.

La chronique s'inscrit dans le genre journalistique libre elle est marquée par la multiplicité stylistique, vue la variation des sujets qu'elle traite et le style de son rédacteur.

L'analyse du corpus à démontrer que le rôle des figures de style employé par Hakim Laâlam dans sa chronique « pousse avec eux » du journal Le Soir D'Algérie est un rôle argumentatif où il cherche à entraîner un changement de perspective, et à faire adhérer son point de vue à ses interlocuteurs, il se sert des conditions contextuelles qui prédisposent des figures de rhétorique à avoir un potentiel de persuasion, de manière implicite tout en critiquant la réalité sociale et politique dans laquelle se trouve le pays.

## CONCLUSION

L'objectif que nous avons assigné à ce travail, consiste principalement à identifier le rôle que jouent les figures de style dans les éditoriaux de la presse francophone-algérienne cas de la chronique « Pousse avec eux » de Hakim Laâlam.

Pour cela nous avons posé la problématique suivante :

Quel est le rôle des figures de style dans les éditoriaux de la presse francophone-algérienne cas de la chronique « Pousse avec eux » ?

Et le questionnement suivant :

Comment les figures de style servent-elles comme moyen d'argumentation ?

Comment s'inscrivent-elles dans le cadre de la chronique « Pousse avec eux » ?

Afin de répondre à ce questionnement, nous avons avancé l'hypothèse qui propose que ce rôle agit de fonction argumentative des figures de style, et leur potentiel de persuasion.

Nous nous sommes appuyés sur la définition de l'argumentation et ses différentes théories, ensuite nous avons étudié l'argumentativité des figures de style, et à quelle condition seront-elles argumentatives, pour en aboutir enfin à un choix d'outil d'analyse pour étudier notre corpus.

A travers l'analyse de notre corpus, les résultats obtenus révèlent que le journaliste utilise le plus souvent les figures de style pour leur fonction argumentative, alors que pour la fonction esthétique elles sont peu exploitées.

Nous pouvons constater que l'hypothèse qui sous-tend notre travail est corroborée par les résultats de l'analyse, au moins pour les énoncés où nous avons pu remonter la conclusion argumentative.

Pendant l'analyse, nous avons constaté que certains énoncés étaient fictifs et leurs conclusions argumentatives ne peuvent être reconstruit qu'en se référant au contexte.

Certains énoncé, pouvaient être également interprétés de plusieurs manières et que nous nous sommes fiées à notre intuition d'analyste pour déduire les conclusions argumentatives.

Enfin, de ce travail nous confirmons que cette recherche n'est qu'une introduction à un champ plus vaste et à un univers immense vu l'ouverture du sujet sur plusieurs approches. En effet notre corpus peut être étudié selon des points de vue différents. Pour notre part nous avons essayé d'étudier le corpus au niveau argumentatif en mettant l'accent sur l'aspect esthétique et persuasif des figures de style.

En somme, nous soulignons que l'étude du corpus ne peut être achevée dans une dizaine de pages. C'est un sujet méritant d'être abordé selon des approches différentes.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Anscombe et Ducrot, 1983

Aristote, 1991 <http://artsalive.ca/collections/posters/elementsprinciiles.php?lang=fr>

Bacry, Figures de style et autres procédés stylistiques, 1992.

Berrendonner, Le geste à la parole, 1981.

Charaudeau, Le discours d'information médiatique, 1997.

Charbonnel, 1991 ; Bonhomme, 1998

Ch.Plantin, L'argumentation, 1996 .

C.Perleman L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation, 2000.

Dictionnaire des sciences du langage, Edition Larousse, 2007.

Dictionnaire Petit Larousse illustré, 1997 et 1998

Ducrot, Echelles Argumentatives, Paris, Editions de Minuit, 96

Haillet, pour linguistique des représentations discursives

Jakobson, *Essais de linguistique générale*, vol. I et II, Paris, Minuit. 1963

J-M.ADAM et M.BONHOMME l'argumentation publicitaire, Armand colin, 2007

*Marc Bonhomme, De l'argumentativité des figures de rhétorique , 2009*

O.Ducrot Enonciation et argumentation , n°5, 1982

Perleman et d'Olbrechts-Tyteca Traité de l'argumentation 1989

Plantin, Christian, Lieux communs dans l'interaction argumentative », 1993

Quintilien, Institution oratoire, 1978

R. Amossy L'argumentation dans le discours, n°2, SNEL Grafics, 2006

R. Koren et R. Amossy 2002.